

Bonjour !

Après une brève évocation de l'assemblée générale du 6 avril 2019, nous parlerons plus en détail de notre participation à l'enquête publique concernant l'urbanisation aux alentours de la gare et enfin dans notre traditionnelle petite fable nous donnerons la parole aux maisons jumelles que nous définirons. Détectez-les dans vos déplacements, elles raviront votre regard et vous parleront des clamartois et de nos « ancêtres d'adoption ».

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 AVRIL 2019

La composition du conseil d'administration issu de cette réunion est la suivante :

Therese Arcaro, Didier Bourdin, Marie-Noëlle Degy, Christian Dufour, Christine Genty, Corinne Jamet, Marie-Christine Lafosse, Florence Lebigre, Pierre Massot, Barbara Neugebauer, Max Olive, Paulette Rabier, Philippe Saunier, Yves Touzeau, Claire Voydeville.

Bienvenue aux nouveaux administrateurs

La composition du bureau : **Président** : Bernard Garmirian ; **Vice-présidents** : Martine Bagdassarian, Gérard Chanu, Jean-Pierre Rivière ; **Secrétaire** général : Daniel Colleaux ; **Trésorière** : Valérie Rabeau

Pour nous contacter



Le président Bernard Garmirian 01 46 44 08 90
Le secrétaire Daniel Colleaux : 06.75.07.97.45

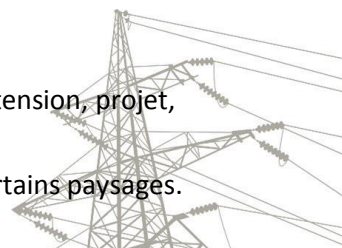
QUELQUES TRAITES DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Nous sommes persuadés que le cadre urbain reflète, voire stimule, la convivialité et le civisme de ses habitants. Notre démarche consiste à attirer l'attention de nos concitoyens sur ce que l'histoire urbaine et architecturale leur a légué, leur proposant les moyens de lecture de ce que les décideurs projettent en leur nom.

Nous devons aiguïser notre réflexion sur la transformation annoncée de la région Île-de-France et continuer à analyser ce qui est vraiment d'intérêt général à court et à long terme et ce qui, dans les projets urbains et environnementaux, est porteur d'un avenir assurant à nos concitoyens une qualité de vie durable.

Le volet culturel de notre action en quelques titres :

- Pertinence des équipements, par exemple enfouissement de la ligne haute tension, projet, Hunebelle...
- Articulation harmonieuse du bâti qui doit aussi penser à s'effacer devant certains paysages remarquables ; pittoresque qui en découle.
- Format de la vie sociale par exemple animations organisés par la commune, transfert des compétences inter-associatives.
- Définition des caractères identifiants de Clamart, propres à définir un patrimoine local. Le cas particulier des maisons jumelles de Clamart et l'urbanisme du quartier gare traités ci-après illustreront cette démarche.



LA GARE DU GRAND PARIS ET L'ENQUETE PUBLIQUE



Vivre à Clamart a participé à l'enquête publique concernant le projet d'aménagement aux abords de la nouvelle gare du Grand Paris. Nous avons fait remarquer au commissaire enquêteur que le dossier de l'enquête était très volumineux et que le sujet était d'importance pour tous les clamartois et les riverains des communes proches de la gare. **Une enquête de trop courte durée**, un mois dont 2 semaines en période de vacances. Nous avons demandé, (la loi le permet), de prolonger la durée de l'enquête de 2 semaines et d'organiser une réunion d'information et d'échanges avec le public. Cette requête n'a pas été entendue.

VàC soulève de nombreux problèmes techniques en matière d'écologie, de pollutions résiduelles, de circulation douce, de mode de transport futur, d'intermodalités et d'accès...

Le plan d'aménagement n'est pas adapté à ce futur prochain. La densité au sol est beaucoup trop importante à la fois au regard des besoins d'un pôle intermodal et aussi du risque de créer des îlots de chaleur majeurs. En effet, on passe d'un programme initial de 25000 m² de surface de planchers au programme actuel de 44305 m² (hors gare du GPE et ses équipements annexes)

Nous vous invitons à consulter l'avis de VàC sur notre site à la rubrique « Enquête publique ».

ARCHITECTURE DU PROJET

Notre association défend depuis des années un urbanisme modéré, en phase avec son époque intégrant de nouvelles technologies pour un urbanisme écologique et durable et bien intégré.

Défendre le patrimoine ne veut pas dire qu'il faut rester figé dans le passé mais aussi générer de nouvelles constructions remarquables en harmonie avec l'existant, il ne s'agit pas de pasticher éternellement ce qui a déjà été fait.

Dans le dossier d'enquête publique, il est affirmé que le style néo-haussmannien dans lequel est construit l'environnement de la gare est parfaitement en accord avec le style historique de Clamart et du quartier.

Pourtant Clamart n'a jamais été parcourue par de longues avenues dont les immeubles, placés à l'alignement, présentent des petits balcons haussmanniens. Clamart a été, et reste encore, majoritairement une ville de pavillons ouvriers et bourgeois en briques et en meulière.



À cet endroit si l'on devait être en accord avec un style, ce serait avec celui de la gare du Grand Paris pour faire entrer Clamart dans la modernité de notre siècle.

L'architecture de la nouvelle gare, choisie par la Société du Grand Paris et créée, avec soin, par l'architecte **Philippe Gazeau** (dont de nombreuses réalisations ont été primées), va être cachée aux clamartois par un mur d'immeubles néo-haussmannien sans charme, alors même que la perspective de l'avenue Jean-Jaurès pourrait

donner sur cette nouvelle œuvre architecturale créant ainsi une véritable entrée de ville.

L'architecte lui-même évoque le fait que sa construction a été conçue pour rester dans une ambiance de rue et une entrée de plain-pied dans Clamart.

Cette gare ne devrait pas être enclavée au milieu des immeubles, l'avenue Jean Jaurès devrait déboucher sur une place ouvrant sur la perspective des deux gares comme cela avait été demandé lors des ateliers de concertation.



Le XXI^{ème} siècle, sera celui de **l'urgence climatique** et de la nécessité de réconcilier urbanisme, nature et habitants. Ce projet ne permet pas de bénéficier des meilleures normes en matière d'éco-quartier.

Les actions publiques ont vocation à servir d'exemple, nous avons une occasion exceptionnelle de construire un ensemble remarquable à proximité d'un transport en commun innovant. Espérons que ce projet pourra encore être modifié et que nous ne passerons pas à côté d'une réalisation harmonieuse.

LES MAISONS JUMELLES...

- qui rythment le bâti de certains quartiers de Clamart grâce à leur particulière monumentalité.



- Qui nous parlent encore de l'aventure de vie de ceux qui nous ont précédés sur notre territoire après la disparition des laveries, lavoir et dernier locaux agricoles.

L'un d'entre nous, a entrepris d'en faire l'inventaire dans l'espace Clamartois couvert par la carte en page 4, méditant, chemin faisant, sur des raisons qui avaient poussé nos aïeux à structurer ainsi leur projet de construction, se remémorant la manière de vivre des agriculteurs et artisans en milieu villageois. Par exemple ces gens exerçaient généralement leur métier en famille :

- comment faire en sorte que l'inévitable promiscuité ne soit étouffante ?

- Les anciens se savaient devenir dépendants : comment s'assurer de la proximité de la résidence de leurs enfants qui devront tôt ou tard les assister.




- Ils se savaient mortels : comment, et après le « partage des petites cuillères », éviter que les enfants ne se déchirent à propos du partage de la maison ou des champs.

Outre leur indéniable attrait d'ordre esthétique, ces maisons doubles, vont nous parler de ses mécanismes sociaux, même quand on est persuadé que l'objectif des constructeurs n'était pas forcément d'apaiser les relations humaines, ces constructions pouvaient aussi être destinées à illustrer une réussite familiale.

Caractéristique de ces maisons :

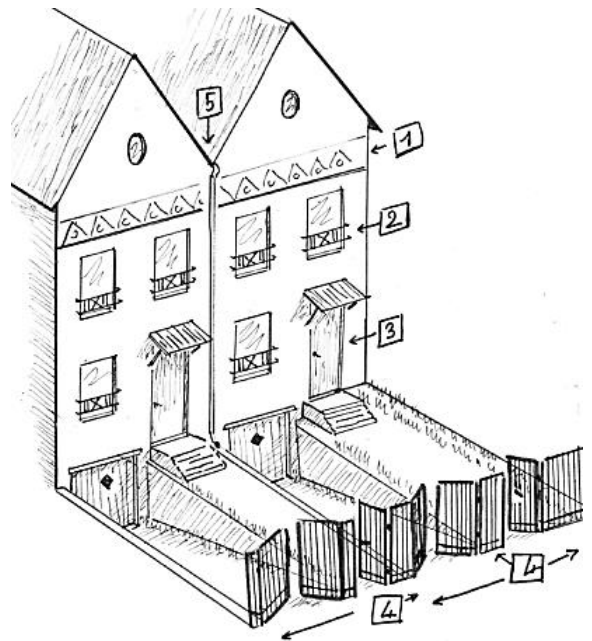
Elles sont construites côte à côte sur un même terrain

1. soit avec un pignon en façade (voir figure à droite)


- Tantôt en un seul corps de construction (carte en page 4 symbole : )
- Tantôt en deux corps parfois distant jusqu'à 50 m sur (en page 4 symbole : )
- soit avec un mur gouttereau en façade (carte en en page 4 symbole : )

2. Elles sont issues d'un même projet car :

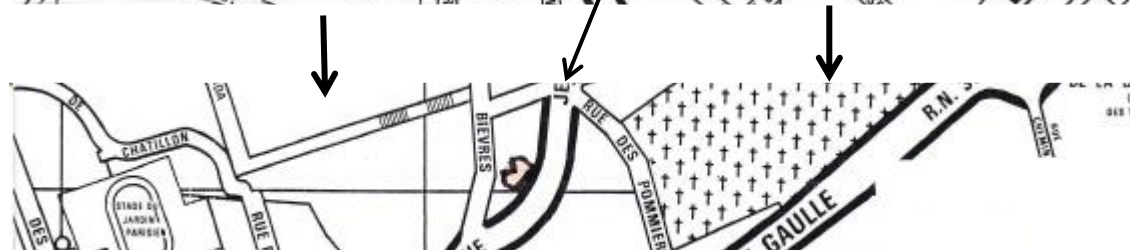
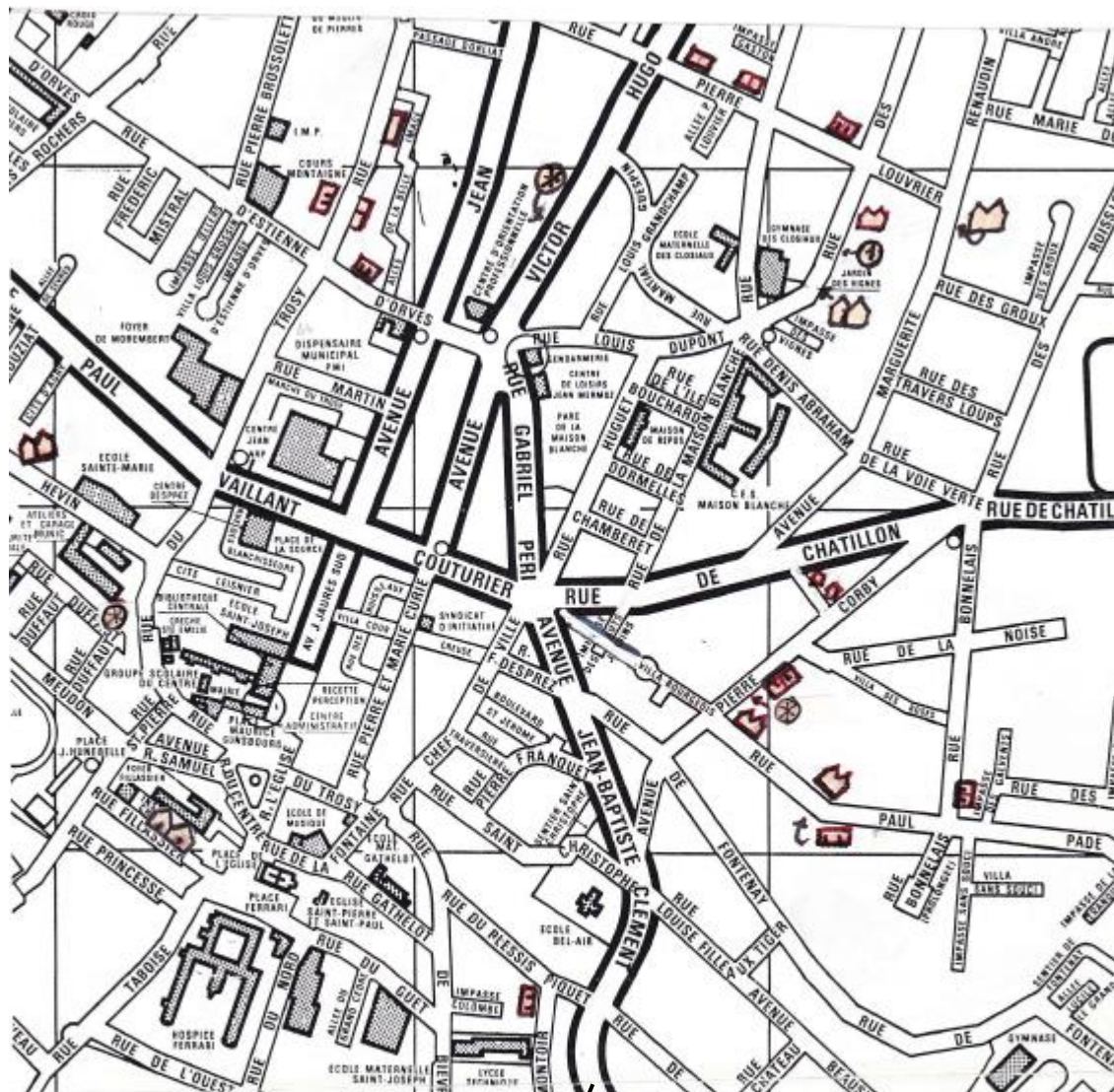
- la forme géométrique du bâtiment et les techniques de maçonnerie sont les mêmes, on conçoit mal qu'un second constructeur copie la maison de son désormais voisin.
- les frises décoratives sont les mêmes **-1-**
- Les ferronneries sont où ont été les mêmes **-2-**
- Les entrées des deux logements accolés sont distinctes et de présentation comparable avec perron ou auvent **-3-**
- Les accès à la rue sont distincts et de même facture **-4-**



Nombre de ces bâtisses semblent bien être des projets familiaux comme suggéré plus haut car la configuration du double bâtiment implique une bonne connivence entre les voisins occupants. **Parfois les portes d'entrée des deux logements sont très voisines**, chaque habitant est donc parfaitement au courant de la vie sociale de son voisin. **Comment régler, sans conflit, des désordres** liés par exemple à la gouttière **-5-** quand tôt ou tard elle se bouchera où se percera ?

Soulignons que certains de ces projets n'étaient pas forcément liés à la démarche à caractère familial suggéré plus haut, par exemple : des projets immobiliers récents on choisit de tirer parti de l'effet monumental des pignons en façade qu'ils soient simples ou double  sur la carte sans apport ergonomique évident pour les habitants

Clamartois. Pour nos balades sillonnez nos rue, le nez en l'air, notre habitat sait aussi nous parler du destin de nos « ancêtres d'adoption ».



 -- Vos adhésions sont le gage de notre indépendance --

Adhésion Renouvellement

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Bât : _____ Escalier : _____

Profession : _____ Tél. : _____ Courriel : _____

Cotisation pour l'année 20 _____ :

-Minimum : 10 €, si vous le pouvez, versez 15 € ou plus, par virement : CCP la Source 3343471 Y
ou par chèque à l'ordre de : Vivre à Clamart

A retourner à : VIVRE A CLAMART, 10 rue Fauveau – 92140 Clamart

Participation à la vie de l'association :

- J'aimerais participer à la vie de l'association.
- J'aimerais participer à l'information des habitants de mon quartier.
- Je suis à votre disposition pour la distribution de courrier et de tracts.
- Je désire faire partie du prochain conseil d'administration

